

MODE OPERATOIRE MAINTENANCE

INtégral E6 AFFF-O – INtégral E9 AFFF-O

INtégral E6 AFFF-O

Extincteur à eau pulvérisée :
5,91 l d'eau, et 0,09 l d'AFFF
13 A / 233 B



N° de certification NF :
EA6 325 792

INtégral E9 AFFF-O

Extincteur à eau pulvérisée :
8,91 l d'eau, et 0,09 l d'AFFF
21 A / 233 B



N° de certification NF :
EA9 329 793



P0J441	A	KIT TETE (pour flacon flottant)
-	B	SCELLE PLASTIQUE
P0J207	C	SECURITE BLEU
P0J208	D	BOUCHON ROUGE
P0J209	E	DIFFUSEUR
P0J210	F	JOINT 13X2 DIFFUSEUR
P0J212	H	KIT PERCUTEUR
P0J258	J	SPARKLET 45G (E6)
P0J266	J	SPARKLET 75G (E9)
P0J215	K	JOINT 14X2 SPARKLET
P0J203	L	FLACON FLOTTANT 90ML SC6
P0J217	M	TUBE PLONGEUR (E6)
P0J227	M	TUBE PLONGEUR (E9)

P0J449	O	KIT FLEXIBLE-O
P0J219	P	EMBASE (E6)
P0J228	P	EMBASE (E9)
P0J451	Q	SUPPORT MURAL-O
P0J221	R	JOINT 60X40 TETE
P0J222	S	JOINT 11X1,5 FLEXIBLE
-	T	TEMOIN OUVERTURE
P0J224	U	OPERCULE EAU
P0J183	-	TUBE OBTURATEUR
P0J158	-	GOUPILLE POIGNEE
P0J249	W	BAGUE DE TETE



Accédez à la dernière version applicable de ce document sur le site internet de Chubb France (<https://chubbfs.com/fr-fr/>) rubrique « Bibliothèque documents » ou en scannant le QR code ci-contre.



La vérification des extincteurs nécessite au préalable une connaissance de la norme NF S61-919 et du guide pratique pour la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles et fixes.

Ce document précise également les numéros utilisés dans la norme NF S61-919, annexes B, C et D.

Les précisions mentionnées dans cette procédure représentent les particularités des extincteurs de la gamme INTEGRAL E6/E9 AFFF-O (ARMÉE).

La vérification est effectuée par une personne compétente possédant de préférence le CAP d'agent vérificateur d'appareil extincteur.

Les valeurs des performances et les caractéristiques techniques qui ont servi de base à la certification doivent être conservées lors de la maintenance. C'est pourquoi il ne faut utiliser que les agents extincteurs, les agents propulseurs et les pièces de rechange identifiés par la certification.

Cet extincteur est mis sous pression au moment de l'emploi.

Avant toute opération d'ouverture de l'appareil, s'assurer de l'absence de pression (même résiduelle) en actionnant la soufflette, en particulier si le scellé ou le dispositif de sécurité sont absents.

Après chaque usage, même partiel, l'appareil doit faire l'objet d'un rechargement.

OUTILLAGES SPECIFIQUES NECESSAIRES

P0J340	CLÉ TRICOISE		P0J159	CHASSE GOUPILLE	
P0J358	CLÉ EQUERRE				

PROCEDURES DE MAINTENANCE ANNUELLE (TABLEAU B1 DE LA NF S61-919)

N°1	Contrôler le dispositif de sécurité et les scellés (NF S61-919 / Tableau B1 / N°1). La couleur des scellés (B) peut être différente chaque année.
N°2	Examiner l'extérieur de l'extincteur portatif (NF S61-919 / Tableau B1 / N°3). Pas de particularité.
N°3	Contrôler la lance et la soufflette (NF S61-919 / Tableau B1 / N°5). Pas de particularité.
N°4	Vérifier les instructions de fonctionnement (NF S61-919 / Tableau B1 / N°6). Pas de particularité.
N°5	Ouvrir l'extincteur portatif (NF S61-919 / Tableau B1 / N°7). Démonter la tête (A) avec la clé tricoise (P0J340) et la clé équerre (P0J358). S'assurer de l'absence de pression résiduelle en ne desserrant que de 1/2 tour avec la clé tricoise et en terminant le démontage à la main. Retirer le sparklet (J) à l'aide d'une clé de 22.
N°6	Vider l'extincteur portatif (NF S61-919 / Tableau B1 / N°8). Si absent, monter le tube obturateur (P0J183) sur la tête. Nota : La date de péremption du flacon flottant est indiquée sur la languette. Pour vérifier la quantité d'eau, 2 méthodes : <ul style="list-style-type: none">▪ Par pesée de l'eau dans un seau :<ol style="list-style-type: none">1. Se munir d'un seau propre.2. Etalonner votre peson avec le seau vide.3. Vidanger le contenu de l'appareil dans le seau.4. Contrôler que l'eau est propre (sans dépôt) et la remplacer si nécessaire.5. Peser le seau avec le peson.6. Vérifier que la quantité d'eau est conforme à la tolérance (-5/+0%) et effectuer un ajustement si nécessaire.▪ Par pesée de l'eau dans le réservoir : Sur le corps du réservoir est inscrite la masse du réservoir vide avec embase (sans cartouche/tête/flexible). L'inscription est située en dessous de la date de fabrication.<ol style="list-style-type: none">1. Contrôler que l'eau est claire à l'aide d'une source lumineuse (la vidanger dans un seau en cas de

- doute).
2. Peser l'extincteur à l'aide du peson en le fixant sur le pontet du réservoir.
 3. Déduire la masse d'eau présente en soustrayant la mesure à la masse inscrite sur le réservoir.
 4. Vérifier que la quantité d'eau est conforme à la tolérance (-5/+0%) et effectuer un ajustement en eau si nécessaire.

Tolérance mini/maxi de la charge en eau	Charge en eau mini	Charge en eau maxi
INTEGRAL E6 AFFF-O	5,62 L/Kg	5,91 L/Kg
INTEGRAL E9 AFFF-O	8,47 L/Kg	8,91 L/Kg

Vérifier le bon fonctionnement et l'aptitude à l'emploi de tous les éléments (**NF S61-919 / Tableau B1 / N°10**).

Vérifier que le flexible (O) ne présente ni détérioration, ni craquelure.

Le démonter avec une clé de 22 et vérifier l'état de son joint (S).

Faire passer l'air dans le flexible (O) sans appuyer sur la gâchette : l'air ne doit pas sortir du diffuseur.

Faire passer l'air dans le flexible (O) en appuyant sur la gâchette : l'air doit sortir du diffuseur.

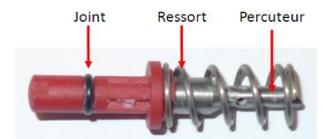
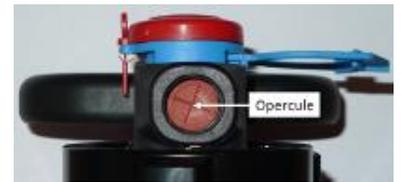
Démonter le diffuseur (E), le contrôler ainsi que l'état de son joint (F).

Remonter le diffuseur (E), équipé de son joint (F) : serrage manuel modéré.

Retirer l'opercule (U) de la tête (A).

Vérifier que le tube plongeur (M) et son filtre (en amont) sont bien solidarités et que le filtre est propre.

Faire passer l'air par la sortie diffusion de la tête : l'air doit sortir du filtre équipant le tube plongeur.



Oter le kit percuteur (H) à l'aide d'une pince à bec (2 pièces et 1 joint) et vérifier son état.

Graisser le kit percuteur (H) et le remonter.

Vérification de la bague de tête (W)

Vérifier que la bague (W) contient une rainure sur l'un des 3 ergots (cf. ci-contre).

Si aucune rainure n'est présente, la bague doit être remplacée (Se reporter au processus remplacement de la bague ci-dessous).

Rainure verticale sur l'ergot de la bague



Nettoyer soigneusement la bague et s'assurer qu'elle est en bon état. S'assurer que le filetage de la bague est en bon état. Les filets ne doivent présenter aucune trace de détérioration telles que bavures, arrachement, corrosion. Si la bague (W) présente des signes d'usure, procéder à son remplacement (Se reporter au processus remplacement de la bague ci-dessous).

Exemples de filetages abimés :



Processus de remplacement de la bague (W)



Le remplacement de la bague doit être réalisé sparklet démonté.

1 Ôter la goupille (P0J158) à l'aide du chasse goupille (P0J159) et d'un marteau.



2 Retirer la poignée ainsi que la bague à remplacer



3 Se munir d'une bague neuve avec rainure (W) et procéder au remontage de la tête en répétant les opérations décrites ci-dessus dans le sens inverse.
Nota : Pour insérer la goupille, positionner le plus gros diamètre de l'outil côté goupille pour pouvoir l'insérer à fleur de la tête. La goupille est correctement insérée lorsqu'elle ne dépasse pas de part et d'autre de son logement.

N°8

Examiner la cartouche de gaz (**NF S61-919 / Tableau B1 / N°12**).

Le sparklet (J) est muni d'un joint (K).

Vérifier l'absence de corrosion et détérioration

Peser le sparklet, et vérifier l'état de son joint (K).

La date de fabrication ne doit pas avoir plus de 10 ans,

Graisser le filetage et remonter le sparklet (J) munie de son joint (K) : serrage modéré avec une clé de 22.

N°9

Vérifier les joints, les rondelles et la membrane de la lance (**NF S61-919 / Tableau B1 / N°13**).

Remplacer tous les joints présentant des traces de détérioration ou de déformation lors des contrôles des étapes précédentes.

Remplacer le joint de tête (R).

N°10

Examiner l'intérieur du corps de l'extincteur portatif (**NF S61-919 / Tableau B1 / N°14**).

Utiliser une source lumineuse.

N°11

Remplir à nouveau l'extincteur portatif (**NF S61-919 / Tableau B1 / N°16**).

Pas de particularité.

N°12

Remonter l'extincteur portatif (**NF S61-919 / Tableau B1 / N°17**).



Vérifier que la tête présente un bouchon rouge (D) suivant le modèle de tête (Les nouvelles têtes ne nécessitent plus de bouchon rouge).

Tête devant être équipée d'un bouchon rouge		Tête n'ayant pas besoin de bouchon rouge
 Tête avec bouchon rouge présent.	 Tête avec bouchon rouge non présent. Orifice non bouché, nécessite de mettre un bouchon rouge (D).	 L'orifice est bouché en usine.
		



Le fait de visser de travers la bague peut engendrer une fuite de l'agent extincteur ou l'éjection de la tête de l'appareil lors de la percussion. Les étapes ci-après listent les actions à suivre pour éviter un serrage de travers de la bague.

Vérifier que le réservoir est en bon état et le nettoyer soigneusement.

Nettoyer soigneusement le filetage du réservoir et s'assurer que les filets sont en bon état. Les filets ne doivent présenter aucune trace de détérioration telles que bavures, arrachement, corrosion.

Graisser légèrement les filets du réservoir.

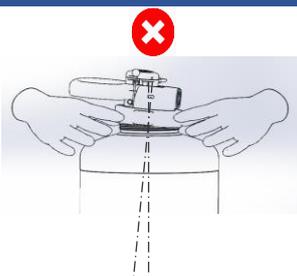
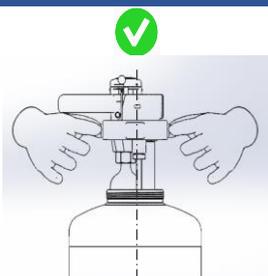
Exemples de filetages abimés :



Etapes de remontage de la tête (A)

1

Insérer la tête dans le corps du cylindre en orientant la sortie du flexible sur sa fixation et veiller au bon alignement vertical de la bague par rapport au filetage du cylindre



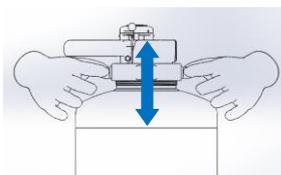
2

Serrer manuellement d'1/4 de tour



3

Confirmer le bon engagement de la bague sur le filetage du cylindre en effectuant un mouvement vertical de haut en bas



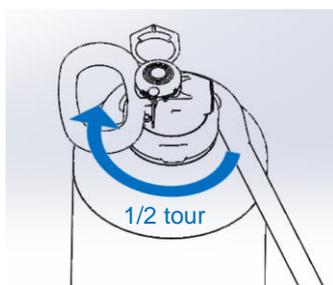
4

Serrer manuellement d'au minimum 3/4 de tour et jusqu'à résistance



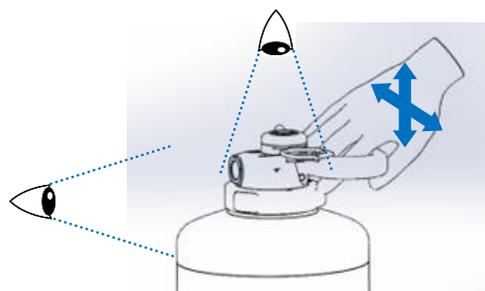
5

Effectuer un serrage de 180° (1/2 tour) à l'aide de la clé tricoise (P0J340) et de la clé équerre (P0J358).
Couple de serrage : 26 +/-5 Nm

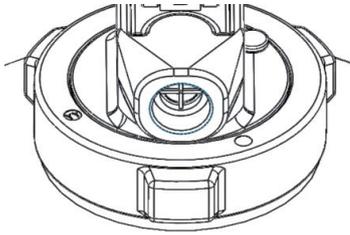


6

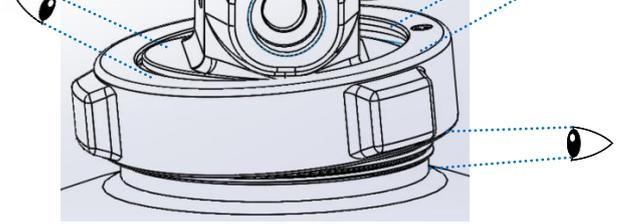
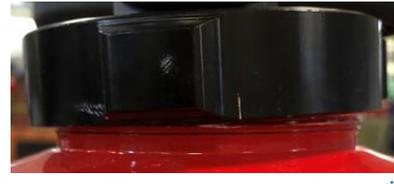
Vérifier le bon serrage de la tête en effectuant avec la poignée des mouvements verticaux et horizontaux. Vérifier visuellement de profil et par le dessus le bon positionnement de la bague sur le filetage du cylindre



Exemple d'un vissage correct



Exemples de vissages de travers



En cas de difficulté répétée (>3 fois) pour réaliser les étapes ci-dessus, procéder au remplacement de la pièce défectueuse.

Après avoir vérifié le bon remontage et serrage de la tête :

- Remplacer l'opercule (U) par un neuf.
- Remonter le flexible (O) équipé de son joint (S) : serrage modéré avec une clé de 22.
- Positionner le scellé (B) et le témoin d'ouverture (T).

N°13

Remplir l'étiquette de maintenance (**NF S61-919 / Tableau B1 / N°18**)

V = Vérifié.

Q = Maintenance additionnelle approfondie.

D = Révision décennale.

R = Rechargé.

P = Additif Proxel anti-odeur ajouté

Mois et année. Code du collaborateur. Historique de maintenance = 5 ans.

PROCEDURES DE MAINTENANCE ADDITIONNELLE APPROFONDIE (A 5, 10 ET 15 ANS) / (TABLEAU C1 DE LA NF S61-919)

N°1

Examiner en détails :

- Les capuchons et les vannes,
- Les indicateurs,
- La lance et la soufflette,

afin de vérifier l'absence de corrosion, détérioration, enfoncements, déformation, décoloration et stries.

(**NF S61-919 / Tableau C1 / N°5**)

Pas de spécificité.

N°2

Examiner en détails l'intérieur du corps en utilisant une source lumineuse et un miroir afin de vérifier l'absence de corrosion, bosses, éraflures, stries ou détérioration du revêtement. (**NF S61-919 / Tableau C1 / N°6**)

Utiliser une source lumineuse et un miroir.

Diamètre de l'ouverture de la cuve pour le miroir = 62 mm.

En cas de doute sur les soudures, l'extincteur sera déclaré inutilisable.

PROCEDURES DE REVISION (A 10 ANS)

N°1

Soumettre le corps à un essai de pression conformément aux prescriptions du fabricant sans dépasser la pression d'essai initial.

(**NF S61-919 / Tableau D1 / N°3**)

Soumettre la tête à un essai de pression conformément aux prescriptions du fabricant, ainsi que la lance si elle est munie d'un dispositif d'arrêt.

(**NF S61-919 / Tableau C1 / N°4**)

Oter le flacon d'additif et remplacer ce volume par de l'eau claire en respectant la charge totale - remonter la tête - percuter l'extincteur - observer l'extincteur pendant 1 minute minimum - vidanger.



RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES

Pièces	Serrage
Flacon d'additif (L) sur l'adaptateur flacon (I)	Serrage manuel modéré.
Adaptateur flacon vissé (I) sur la tête (A)	Serrage manuel modéré.
Tube plongeur (M)	Serrage manuel modéré.
Tube obturateur	Serrage manuel modéré.

PERIODICITE DES REMPLACEMENTS PREVENTIFS

Pièces	Repère	Fréquences
Scellé (plastique)	(B)	A chaque ouverture de l'extincteur.
Joint 60X40 tête	(R)	A chaque ouverture de l'extincteur.
Opercule eau	(U)	A chaque ouverture de l'extincteur.
Kit percuteur	(H)	Lors de la révision décennale et après chaque percussion.
Sparklet	(J)	Suivant résultats obtenus au point 8.
Flacon flottant 90ML SC6	(L)	5 ans.
Charge en eau	-	A chaque changement du flacon d'AFFF.

TRAITEMENT ANTI-ODEUR LORS DE LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS A EAU ET ADDITIF EN FLACON



L'eau dans les extincteurs peut, dans certains cas, dégager une odeur désagréable pour le technicien et les clients à proximité lors des opérations de maintenance. Chubb France a testé et sélectionné un produit de type biocide permettant de supprimer la cause de ces odeurs.

Le produit est conditionné en flacon de 5ml (P0J199). Il agira sur les causes des odeurs pour les neutraliser lors de la prochaine vérification. La neutralisation des odeurs n'est pas immédiate.

Mise en œuvre du produit :

- 1/ Vidanger et rincer le réservoir.
- 2/ Verser qu'une seule dose dans l'eau de l'extincteur 6l ou 9l.

Mesures de protection :

Ne pas diriger vers les yeux et ne pas mettre en contact avec la peau

Port des EPI spécifiques requis

En cas de flacons présentant des fuites, des gants pour le risque chimique doivent être portés

Les flacons vides doivent être jetés dans des bacs à déchets adaptés.



Depuis le 18 mars 2022, ces extincteurs sont dès leur fabrication, traités avec un produit anti-odeur.

Pour identifier les extincteurs déjà traités anti-odeur, une lettre « P » suit la date de fabrication.

Ne pas rajouter une dose (P0J199) dans un extincteur déjà traité sans l'avoir vidangé et rincé au préalable.



La jurisprudence considère que les produits en fin d'exploitation et non destinés à l'abandon qui n'ont pas été traités en vue de la régénération ou du recyclage, doivent être traités comme des déchets. Confier à Chubb France le traitement des déchets de vos équipements en fin d'exploitation, c'est renforcer votre engagement dans la protection de l'environnement.

Chubb France - Société en commandite simple au capital de 32.576.460€ - RCS Pontoise 702 000 522
Parc Saint Christophe - 10 avenue de l'Entreprise - 95862 CERGY PONTOISE CEDEX